

Communiqué du 31 mars 2020

## Travailler de manière sûre et productive est désormais une priorité absolue

La VOM souhaite savoir comment notre industrie du traitement de surface aborde la lutte contre le coronavirus et quels effets peuvent déjà être mesurés. C'est pourquoi une brève enquête a été envoyée à tous les membres de la VOM entre le 20 et le 27 mars. Une période au cours de laquelle certaines entreprises avaient déjà décidé d'arrêter la production ou de réduire les capacités. Non seulement la baisse de la demande, mais aussi les nouvelles mesures concernant la distanciation sociale ont été à la base de cette décision très difficile. Nous remercions nos membres qui ont partagé leur expérience. Avec un taux de réponse de 30%, nous vous donnons un aperçu de quelques chiffres marquants.

### Les répondants

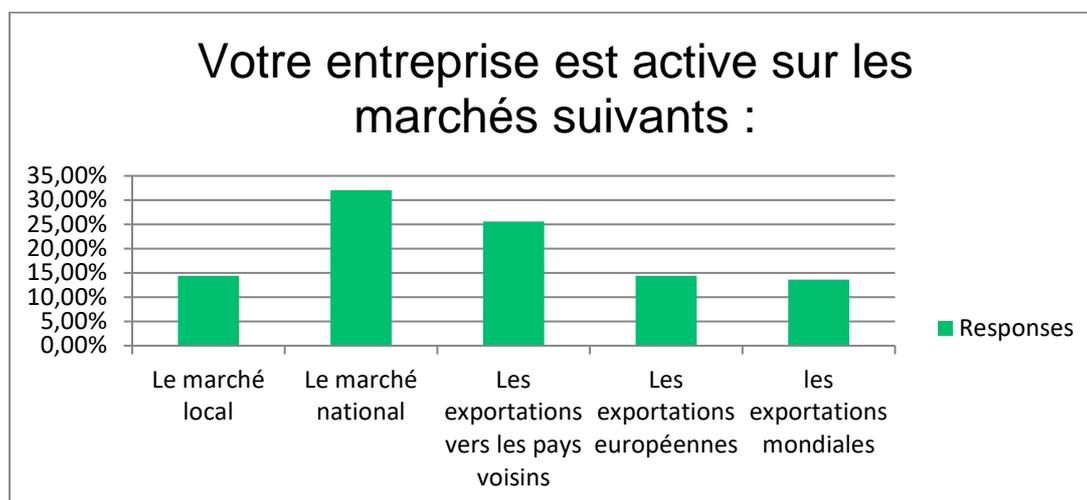
Une fois de plus, il apparaît que nos entreprises technologiques ne peuvent pas être classées de manière univoque dans un secteur spécifique et que leurs activités de production ne relèvent pas d'une seule et même classification NACEBEL. C'est pourquoi les chiffres officiels sur l'emploi, le chiffre d'affaires, etc. sont si difficiles à collecter. VOM utilise donc sa propre classification, basée sur l'activité principale de ses membres.

Ce sont principalement les fournisseurs et les entreprises manufacturières, qui représentent ensemble 53%, qui ont apporté leur contribution. 85% travaillent dans un environnement B2B. Seulement un petit 10% des entreprises ciblent le consommateur final.

Traitement de surface comme activité principale	35,06%
Traitement de surface comme activité secondaire	18,18%
Fournisseurs de matières premières et de produits chimiques	12,99%
Fournisseurs d'équipement et d'installations	10,39%
Fournisseurs de services	18,18%
R&D et établissement d'enseignement	1,30%
Autre :	3,90%

Tableau : classification de nos répondants

Il est intéressant de noter que nos membres ont un rayon d'action limité. 70% du business est local ou limité aux pays voisins.



## L'impact de la crise du coronavirus sur la logistique et l'approvisionnement

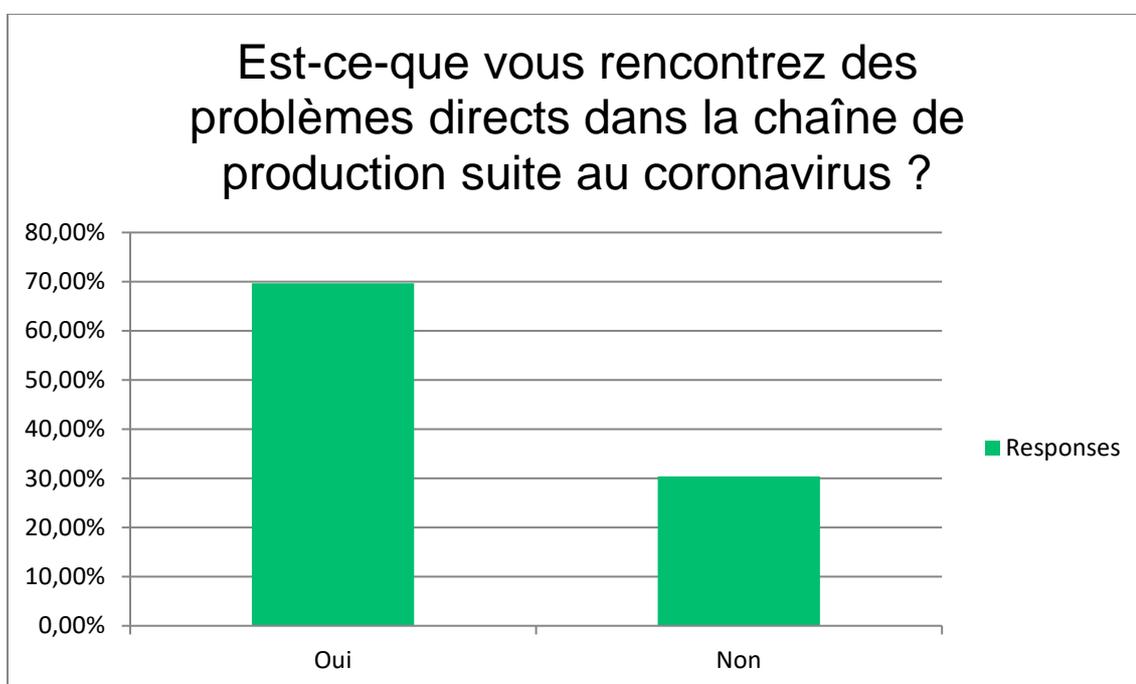
53% déclarent subir des préjudices directs dans la chaîne logistique. Et ce à différents niveaux.

Tout d'abord, il apparaît que 90 % des **clients et donneurs d'ordre** ne sont plus en mesure de livrer le matériel à temps ou en quantité suffisante aux ateliers en raison, non seulement des contrôles frontaliers plus stricts, mais aussi des interruptions de la chaîne d'approvisionnement. La faible activité dans le secteur automobile - Volkswagen a fermé tous ses sites de production en Europe - perturbe les temps et les délais de livraison. En revanche, certains grands chantiers ont été fermés.

60 % des **fournisseurs de produits chimiques et d'équipements** peuvent encore, dans une large mesure, approvisionner leurs clients, mais ne fournissent pas de service personnel, car ils ne sont plus autorisés à se rendre dans les ateliers. En outre, il n'est pas clair combien de temps ils continueront à recevoir des matières premières et des produits finis des filiales étrangères. L'impact négatif pourrait se poursuivre dans les semaines à venir.

## L'impact de la crise du coronavirus sur les entreprises de production

Les chiffres ci-dessous ne mentent pas. 70 % des entreprises ressentent déjà un effet sur leurs activités après deux semaines de crise.



Les commentaires les plus fréquents concernent la pénurie de personnel pour exécuter le travail. Outre l'absentéisme croissant et la peur de l'infection, la prise en charge des enfants est une remarque souvent citée. Les entreprises sont suffisamment créatives pour organiser leurs équipes dans le temps et stimuler alternativement le travail à domicile des fonctions essentielles de manière à respecter les règles de distanciation sociale. Ainsi, l'activité économique se poursuit sans trop de heurts tant que les équipements de protection individuelle sont disponibles en suffisance. Car les stocks diminuent chaque jour. Les commandes passées ne franchissent pas les frontières et la demande dépasse clairement l'offre. La VOM lance donc un appel chaleureux pour aider les entreprises de peinture au cas où vous auriez encore un stock de masques ou de combinaisons.

Et comment nos entreprises envisagent-elles les semaines à venir ? 95% des entreprises de production sont pessimistes. Les chiffres figurent dans le tableau ci-dessous. En raison des retards dans les commandes et des réductions de personnel, les entreprises seront contraintes de ralentir, voire d'arrêter la production et de recourir aux aides gouvernementales, telles que le chômage temporaire ou d'autres mesures en vigueur. Les investissements non urgents seront temporairement suspendus.

100%, pas d'impact de la crise du coronavirus	1,75%
Entre 75% & 100%	12,28%
Entre 50% & 75%	31,58%
Entre 25 & 50%	28,07%
Moins de 25%	17,54%
0% à la fermeture (temporaire) de l'entreprise	8,77%

Tableau : estimation de la poursuite des activités de production

Notez que le tableau ci-dessus est conforme aux attentes des fournisseurs pour les prochaines semaines. Ils voient leur chiffre d'affaires/échanges commerciaux baisser dans le même ordre de grandeur.

### **Impact économique de la crise du coronavirus**

Le fait que la crise du coronavirus affecte le cash-flow de l'industrie du traitement de surface est un fait pour 60% des répondants. Les causes possibles sont énumérées dans le tableau ci-dessous.

Dettes fiscales et d'ONSS	11,43%
Dettes bancaires	12,86%
Dettes fournisseurs	12,86%
Absence de commandes clients	35,71%
Annulation de projets / contrats clients programmés	27,14%

Tableau : causes d'éventuels problèmes de cashflow pendant la crise du coronavirus.

### **Luttons ensemble contre le coronavirus**

**La VOM considère qu'il est de son devoir d'aider les entreprises à poursuivre leurs activités de façon maximale ou à les redémarrer avec succès.** Le capital humain de chaque entreprise est aujourd'hui sérieusement mis à l'épreuve. Les talents tels que la motivation, la flexibilité, le savoir-faire... sont actuellement plus appréciés que jamais. Nous devons tous apprendre les uns des autres, car cette crise nous a fait prendre conscience de nouvelles méthodes de travail et de la poursuite de la numérisation.

**La VOM estime qu'il est de son devoir de continuer à mettre en relation les entreprises, par voie numérique, par téléphone, par des conseils personnalisés.** Les répondants sont d'avis que la VOM doit continuer à informer positivement ses affiliés sur la technologie, la législation et les mesures.

**La VOM plaide donc en faveur de la collégialité et de la loyauté entre les entreprises.**

Voici quelques exemples : demandez de l'aide, recherchez des entreprises partenaires, assurez-vous d'être identifié, payez vos factures du mieux que vous pouvez, planifiez les commandes dès maintenant afin que les entreprises puissent se préparer à un redémarrage en douceur, pensez à accroître vos connaissances, recherchez des innovations et de nouveaux produits, etc.

**Mais surtout, faites-le efficacement et en toute sécurité!**

Rapport Veerle Fincken  
Program Manager VOM

Belgische vereniging voor oppervlaktetechnieken van materialen vzw  
Association belge des traitements de surface des matériaux asbl

Kapeldreef 60  
B-3001 LEUVEN

T +32 (0)16 40 14 20  
F +32 (0)16 29 83 19

info@vom.be  
www.vom.be